

L'INFORMATION PRENATALE

Nous vous donnerons toutes les informations afin de mener au mieux votre projet de naissance et d'alimentation pour votre bébé, selon vos besoins, vos souhaits afin de faire le meilleur choix pour vous et votre bébé.

Ces points peuvent être abordés avec votre sage-femme ou votre gynécologue obstétricien. N'hésitez pas à vous rapprocher des secrétaires pour vous inscrire et assister à un atelier « rythme du nouveau-né ».

LES 10 POINTS CLES A ABORDER EN CONSULTATION

- Les bénéfices de l'allaitement maternel.
- Les bénéfices du peau à peau immédiat à la naissance.
- Le démarrage précoce de l'allaitement.
- La proximité mère bébé 24h sur 24.
- L'allaitement à la demande.
- Les tétées fréquentes pour l'assurance d'une bonne lactation.
- L'importance d'une position et d'une prise du sein adaptées.
- Les recommandations de l'OMS.
- L'inconvénient des compléments non justifiés médicalement.
- Des moyens disponibles pour accompagner et aider au travail et à l'accouchement.

Divers documents vous seront remis à l'issue de l'une des consultations :

- un livret sur l'allaitement maternel et les rythmes du nouveau-né,
- un marque page avec les coordonnées de personnes ressources,
- un questionnaire pour mieux vous accompagner.

